ASSER

Projet pédagogique séjour corse du 24 au 30 octobre

Préambule

Depuis 1973, l'ASSER développe un projet de « Permettre à toutes et tous un accès à la vie associative et une pratique des activités physiques, sportives, artistiques et culturelles de loisir pour développer sa santé, son éducation, sa culture et son bien-être ».
Le club porte des valeurs d'émancipation, d'éducation populaire, d'un sport différent et de vie associative qui en font une association « à part » dans le monde sportif sorguais.

La force et le dynamisme du projet associatif de l'ASSER réside dans la « réflexion collective » et le « partage des idées » car, et cela le club là bien compris depuis de très nombreuses années, pour répondre pleinement à l'objectif de définition et de développement du projet de l'ASSER, aucun levier, ne peut seul, faire bouger les lignes.

C'est l'articulation de différentes actions, et de différentes idées, qui ont un effet et un impact significatif sur la mobilisation des différents acteurs pour IMPULSER la dynamique d'innovation, VALORISER notre positionnement sur le territoire et ACCOMPAGNER les acteurs bénévoles et salariés dans le développement du projet de l'association.

Les objectifs éducatifs

-Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

- Faciliter l'implication des familles.

- Veiller au bon fonctionnement et au bien-être de l'équipe.

- Accompagner l'enfant dans la conquête de son autonomie.

- Favoriser les apprentissages dans leur diversité.

- Construire avec les enfants une vie de groupe harmonieuse.

- Offrir un environnement riche, varié, adaptés

1°) Un cadre de vie

A) Présentation de l'accueil

Le séjour pleine nature est mis en place par l'association ASSER. Le séjour accueillera 20 enfants âgées de 11 à 17 ans. Le séjour aura lieu du dimanche 24 octobre au samedi 30 octobre.
Le séjour se déroulera au camping di liccia route de Porto Vecchio 20169 Bonifacio

B) Description des lieux

Les jeunes sont accueillis dans le camping di liccia à Bonifacio.
Les enfants seront hébergés dans les mobil-home de 6 personnes. Il n'y aura pas de mixité . Un éducateur sportif sera postionné dans chaque mobil homes.
Les mobils homes sont équipés de :

- 3 chambres
- 1 salle de bain
- 1 cuisine

Au sein du camping se trouve également:

- Une pisicne
- Des terrains de jeux sportifs
- Des tables de ping pong

C) Les activités

Le séjour est orienté en grande partie sur l'activité escalade. Durant le séjour, le groupe ira pratiquer l'activité sur différents sites : Bonifacio, Solenzara ou encore Bavella. L'objectif principal est la pratique de l'escalade mais également la découverte du patrimoine de la Corse.

De plus, d'autres activités sont prévues : paddle, cannyoning. Les activités seront adaptées en fonction des conditions météorologiques.

Les activités proposées ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles doivent permettre le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne doivent pas se limiter à des activités dites « d'éveil », mais prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement. Elles doivent rechercher la cohérence et la complémentarité entre elles.
L'ensemble des activités sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés ou des animateurs diplômés.

L'équipe pédagogique souhaite que le séjour soit un lieu où le jeune est placé en plein cœur de l'apprentissage qu'il puisse évoluer à son rythme dans une ambiance sereine et détendue.
Il sera également intéressant de créer des moments d'échange afin que chaque jeune puisse exprimer ses idées, ses envies sur les activités proposées et à venir point les enfants pourront être une véritable source d'inspiration pour aider l'équipe d'animation à élaborer le planning d'activité.

E) L'équipe d'animation

La direction a pour mission :

- Être responsable du fonctionnement et de l'organisation du séjour
- L'animation et l'encadrement de l'équipe
- L'organisation interne : appelle et pointage détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, la gestion des animateurs
- La gestion financière, matérielle et administrative
- La relation avec les différents partenaires
- La relation avec les familles
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté

Les animateurs quant à eux ont pour mission :

- L’animation des différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant.
- Veiller aux règles d'hygiène.
- Assurer la surveillance des enfants hors temps d'animation : repas temps libre transport.
- La connaissance des particularités de chaque enfant .
- L’accueil des enfants .
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant et du respect des lieux du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activité définis en équipe.
- Il favorise le lien avec les familles .
- Il participe aux réunions de préparation d'évaluation et de bilan

2) Fonctionnement

A) Les horaires

- 8H00-8h30 : Réveil des jeunes + Petit déjeuner
- 8h30-9h30 : Préparation des jeunes/ temps de rangement des chambres / Temps calme.
- 9h30-12h : Activité sportive / Activité ludique.
- 12h30-13h30: Repas.
- 13h30-14h : Temps libre/ Temps calme.
- 14h-16h30 : Activité sportive/ Activité ludique.
- 16h30-17h : Goûter.
- 17-18h : Temps libre/ Temps calme.
- 18h-19h : Douche/ Temps libre.
- 19h-20h : Repas.
- 20h-21h45 : Temps libre + Veillé.
- 22h : Coucher

B) Les repas

Le petit-déjeuner aura lieu à 8h30. Le déjeuner sera pris entre 12H30 et 13h30. Le goûter sera pris 16h30-17h et le dîner 19h-20h. Le repas doit être un moment convivial et d'échange enfin enfants mais aussi d'enfants animateur. Le repas est également un moment d'éducation à la santé : soins et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Des tâches pour le repas et le goûter sont attribués aux enfants afin de les responsabiliser

C) Les règles de vie

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles seront travaillées avec les jeunes au début du séjour. Elles seront affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Les interdits, négociable, les sanctions, les renvois seront l'affaire de tous. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe et d'amener tous les jeunes à réfléchir sur ses règles de vie, de les lister et d'en choisir les sanctions. Les règles ne sont pas immuables elles peuvent évoluer.

D) Les sanctions

L'ensemble des jeunes et des animateurs se doivent de respecter les règles de vie. L'animateur fait en sorte de répéter ces règles lorsqu'elles ne sont pas respectées. Si un problème se pose, un dialogue peut être engagé avec l'enfant concerné. Si cela persiste des sanctions seront données à l'enfant (cf. règlement intérieur)

E) La communication

Une réunion d'information aura lieu deux semaines avant le début du séjour. Lors de cette réunion le programme des activités sera présenté ainsi que le projet éducatif et pédagogique et le règlement intérieur. Un trousseau sera distribué afin que tous les jeunes puissent avoir les affaires nécessaires pour le séjour. Les parents pourront suivre l'actualité du séjour sur le réseau social de l'ASSER.

3°) Les objectifs

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel la coopération et l'entraide

- Mettre en place un fonctionnement commun à tous : au premier jour des activités les enfants élaborent avec les animateurs les règles de vie commune à tous les enfants
- Garantir la participation de tous : durant les activités les temps libres les temps de repas tous les jeunes sont impliqués dans le fonctionnement de la vie en collectivité

Veiller au bon fonctionnement et au bien-être de l'équipe

- Garantir l'évolution des animateurs ainsi que des stagiaires : tout au long du séjour la direction sera disponible pour toute l'équipe et se positionnera en personne ressource pour répondre à toutes les difficultés. La direction mettra en place des temps de bilan avec chacun afin de faire un point avec l'ensemble de l'équipe.
- Veiller à l'implication de l'équipe De part le rôle éducatif envers les enfants, les animateurs devront s'approprier les objectifs pédagogiques afin de proposer des projets d'animation et d'activités adaptées. La direction devra être le moteur de l'équipe pour le bon déroulement de ses activités

Respecter le rythme des jeunes hors temps scolaire

- Mettre en place des temps « d'ennui ». Les jeunes ont besoin de souffler, de s'ennuyer et de se reposer. Les jeunes vivent des semaines harassantes où ils sont sur-sollicités en permanence. Il sera primordial de laisser les jeunes s'ennuyer afin qu'ils trouvent par eux-mêmes un moyen de s'occuper dans le but de favoriser la créativité et l'autonomie

4°) L'évaluation

Un comité de pilotage sera mis en place en place afin de définir et d'évaluer les orientations pédagogiques des séjours . Il permettra également de valider les projets pour l'année. Le comité de pilotage se compose de la directrice adjointe de l'ASSER, du directeur des séjours, des animateurs professionnels et des animateurs stagiaires.
Il sera également invité des parents adhérents de l'association
L'équipe d'animation se réunira également après chaque séjour afin d'établir un bilan. Un compte rendu écrit sera réalisé et envoyé aux parents.